



Référence : ICC-ASP/5/S/31

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États et comme suite à sa note ICC-ASP/S/5/04 du 6 février 2006 par laquelle les États étaient invités à participer à la cinquième session de l'Assemblée, qui se déroulera à La Haye du 23 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2006, a l'honneur d'indiquer que le Bureau a décidé d'inscrire un point intitulé «Débat général» à l'ordre du jour provisoire.

Le débat général se déroulera les deux premiers jours de la session, soit le 23 et le 24 novembre 2006. Les États sont encouragés à participer au niveau politique le plus élevé, de préférence le niveau ministériel, et à faire une déclaration de cinq minutes au maximum sur tout sujet qu'ils souhaitent aborder.

Les délégations désirant s'inscrire sur la liste des orateurs pour le débat général sont priées de prendre contact avec le Secrétariat de l'Assemblée à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2006 (par télécopie, au +31 70 515 8376, ou par voie électronique, à l'adresse [asp@asp.icc-cpi.int](mailto:asp@asp.icc-cpi.int)).

La Haye, le 30 octobre 2006